

le plus efficacement au niveau de croissance rapide des pays moins développés. Quoi qu'il en soit, on sait depuis longtemps que nous ne pouvons tabler uniquement sur la croissance économique du monde industriel pour résoudre les problèmes des pays en développement. Il n'est pas moins essentiel de prendre des mesures vigoureuses, imaginatives et hardies pour aider ces pays.

Dans le cadre de l'organisation du GATT, on a déjà accompli beaucoup de choses dans ce domaine. Quelles autres mesures l'organisation du GATT pourrait-elle et devrait-elle adopter pour faire face à la crise qui s'intensifie? Nous sommes à un tournant décisif qui nous rappelle la période où le Plan Marshall a été mis en vigueur afin de trouver la réponse à une série de priorités économiques d'un autre genre. Et je voudrais signaler ici certains aspects commerciaux qu'il faudrait peut-être incorporer au nouveau plan qui serait destiné à résoudre des problèmes de développement économique.

La plus importante priorité est d'améliorer l'accès aux marchés des pays industrialisés. Il n'est pas logique d'encourager le développement des pays moins évolués au moyen des programmes d'aide et d'imposer en même temps des obstacles à l'importation des produits qu'ils sont en mesure de fournir à des prix compétitifs.

A cette fin, les parties contractantes doivent considérer:

(1) Les possibilités de libéraliser l'entrée des produits tropicaux, suivant la proposition soumise par le Canada et par d'autres pays au Kennedy Round.

(2) Les possibilités de nouvelles réductions des barrières tarifaires et non tarifaires sur les produits qui présentent un intérêt spécial pour les pays en voie de développement.

(3) Les possibilités de prendre de nouvelles mesures, par exemple par l'entremise du centre commercial du GATT afin d'aider les pays en voie de développement à bénéficier au maximum des nouvelles chances qui leur sont offertes grâce à l'extension des débouchés aux marchés industrialisés, au fur et à mesure de la mise en vigueur des résultats des négociations Kennedy.

Les accords internationaux touchant les produits sont un facteur important de l'amélioration des espoirs commerciaux des pays en développement, et la coopération internationale dans ce secteur devrait continuer et s'intensifier.

Les récentes discussions qui ont eu lieu au sujet des décisions qu'il conviendrait de prendre sur le plan commercial afin d'aider les pays retardataires ont surtout porté sur l'opportunité de mettre au point un système de préférence tarifaire généralisé mais temporaire, que tous les pays industrialisés accorderaient aux pays en développement. Il est clair que les parties contractantes devront tenir compte de l'opinion majoritaire qui sera exprimée à la CNUCED. Si nous sommes pour avoir quelque traitement tarifaire spécial pour les exportations des pays en développement, nous devons nous assurer que ses répercussions sont équitables et qu'il ne cause aucune entrave ou préjudice aux efforts tendant à une plus grande libéralisation des échanges commerciaux sur une base non discriminatoire.